

**Service instructeur**  
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

**8<sup>ème</sup> Commission - N° 2006/III - 8<sup>e</sup>/07**

**Service consulté**  
DIRECTION DES FINANCES



**DM1 2006 - COLLEGES - POLITIQUE B01**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer, dans le cadre de la DM1 2006, les ajustements budgétaires (+/-) liés à la réalisation des actions à mener sur les collèges publics départementaux. Il est nécessaire de procéder à l'inscription de 2 500 000 € de crédits de paiement nouveaux et de 7 660 000 € d'autorisations de programme nouvelles et complémentaires.*

Autorisations de Programme :

Dans le cadre de la fiabilisation des soldes d'AP à financer et de la nécessité de connaître précisément la capacité d'investissement du Département pour les années à venir, des ajustements d'AP (+/-) peuvent être opérés lors de la DM1 :

- + 8 M€ pour le PPI collèges, afin de permettre une affectation d'AP pour le montant des opérations et dès le lancement de celles-ci (opérations déjà lancées et lançables jusqu'en fin 2006).
- - 1,590 M€ sur d'autres programmes.

Crédits de Paiement :

Des ajustements (+/-) ont été opérés pour tenir compte de l'avancement réel des opérations. Cela concerne les constructions neuves (B011) et le câblage des collèges (B016).

La seule augmentation consiste à abonder de + 2 M€ les CP du PPI collèges (B012) afin que la Direction de l'Architecture dispose des moyens financiers permettant un avancement et un règlement normaux des chantiers au regard des capacités du service et des taux de réalisation particulièrement élevés et réguliers depuis plusieurs années.

En ce qui concerne les mesures nouvelles, il est nécessaire d'inscrire + 1 M€ d'AP concernant la signalétique des collèges avec 0,5 M€ de CP (programme global J014).

REÇU A LA PRÉFECTURE  
27 JUIN 2006

En conclusion, la DM1 2006 relative aux collèges départementaux (politique B01) nécessite l'inscription des crédits suivants : 2 500 000 € de CP nouveaux en investissement et 7 660 000 € d'AP nouvelles et complémentaires.

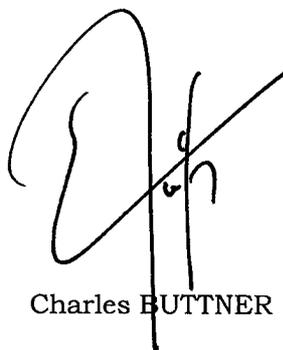
Les inscriptions budgétaires sont ventilées au sein des différents programmes ci-dessous, conformément au tableau financier joint en annexe au présent rapport :

prog.	libellé	BP 2006 (*)	DM1		total CP 2006
			AP	CP	
B011	collèges - constructions neuves	3 600 000,00	0,00	-200 000,00	3 400 000,00
B012	collèges - restruct., réhabil., ext.	13 068 000,00	8 000 000,00	2 000 000,00	15 068 000,00
B013	collèges - acquis. mat & mobilier	1 050 000,00	-700 000,00	0,00	1 050 000,00
B014	collèges - travaux d'entretien	1 832 000,00	-500 000,00	0,00	1 832 000,00
B015	collèges - frais d'études	50 000,00	-140 000,00	0,00	50 000,00
B016	collèges - câblage & éléments actifs	1 100 000,00	0,00	200 000,00	1 300 000,00
B017	collèges - plan de protection	900 000,00	0,00	0,00	900 000,00
B018	collèges - arbres	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
	<b>total politique B01</b>		<b>6 660 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>23 780 000,00</b>
J014	signalétique bâtiments	0,00	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
	<b>total</b>	<b>21 780 000,00</b>	<b>7 660 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>24 280 000,00</b>
(*) y compris ajustements ultérieurs					

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- de décider de l'opportunité des nouvelles opérations mentionnées dans ce rapport ;
- de voter les Autorisations de Programme nouvelles et complémentaires pour un montant total de 7 660 000 € ;
- de voter les 2 500 000 € de Crédits de Paiement supplémentaires en investissement ;
- d'autoriser, tant pour les crédits votés lors du BP 2006 que ceux proposés en DM1, le Président du Conseil Général à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la (des) consultation(s) y affèrent ;
- de donner délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
 Charles BUTTNER

## Propositions AP/CP DM1 de la DAR Collèges

Numéro de Programme	Libellé du programme	AP proposées DM1 2006	Crédits de paiements proposés DM1 2006
B011	Collèges - Constructions neuves	0,00	-200 000,00
B012	Collèges - Restruc., réhab., extension	8 000 000,00	2 000 000,00
B016	Câblage des collèges	0,00	200 000,00
J014	Communication	1 000 000,00	500 000,00
		<b>(*) 9 000 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>

(\*) Non compris diminutions d'AP